

AVIS DE CONSTRUCTION

Petit permis de construire

<u>REQUÉRANT</u>	Monsieur Jean-Marc Charmillot Route de Recolaine 6 2824 Vicques	
<u>AUTEUR DU PROJET</u>	Idem	
<u>PROJET</u>	Aménagement d'un muret et pose d'une palissade	
<u>ZONE DE CONSTRUCTION</u>	Zone centre, secteur b (CAb)	
<u>PARCELLE(S)</u>	N° 523	
<u>RUE (LIEU-DIT)</u>	Route de Recolaine - 2824 Vicques	BÂTIMENT N° 6
<u>DIMENSIONS</u>	Muret et palissade	longueur : 6.00m., hauteur 1.80 m.
<u>GENRE DE CONSTRUCTION</u>	muret en béton et palissade en bois	
<u>REMARQUE</u>	la place devant n'est pas une place de parc, il s'agit d'une place « minute » et/ou d'une place « visiteur ».	

Dépôt public de la demande, avec plans, jusqu'au **18 juin 2020 inclusivement**, au Secrétariat communal de Vicques, où les oppositions, faites par écrit et motivées, seront reçues jusqu'à cette date inclusivement.

Vicques, le 8 juin 2020

SECRÉTARIAT COMMUNAL
Section Permis de construire